

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 42
Nombre de délégués représentés 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 220

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-59
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Mme Maria-Élisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Jean-Pierre DAUX (CAVAM, commune de Montmorency), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Daniel LOTAUT (Commune de Garge-lès-Gonesse), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), M. Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTO et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. David DUPUTEL, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Jean-Claude LAINÉ, délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France,
M. Christian ISARD, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency, donne pouvoir à M. Jean-Pierre DAUX, Délégué Titulaire de la CAVAM, commune de Montmorency,
M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay,
M. Cédric MORVAN, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France, a donné pouvoir à M. Henri GUY, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France,
M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul, a donné pouvoir à Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul.

OBJET :

Consignation d'une somme concernant l'opération 430-MOM-12 en eaux pluviales et en eaux usées

Mme Anita MANDIGOU, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée avec la commune de Montsoul le 02 octobre 2009,

Vu le marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement « Domaines des Cèdres » à Montsoul (opération 430MOM12), notifié à l'entreprise SADE le 26 août 2011,

Délibération n° 2015-59

Objet : Consignation d'une somme concernant l'opération 430-MOM-12 en eaux pluviales et en eaux usées

Vu le marché de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement « Domaines des Cèdres » à Montsoul (opération 430MOM12), notifié à l'entreprise SADE le 26 août 2011,

Vu la délibération en date du 22 septembre 2010 de lancement de la procédure d'attribution du marché public,

Vu la délibération n° 2018-26 du comité du SIAH du 27 mars 2013 autorisant le président à signer l'avenant n° 1 au marché public,

Vu la délibération n° 2015-36 du comité syndical en date du 25 mars 2015 portant consignation d'une somme concernant l'opération 430-MOM-12 sur le budget eaux usées, soit 5 018,47 € HT,

Vu le projet d'avenant n° 2,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 29 septembre 2014 autorisant le président à signer l'avenant n° 2 au marché public, pour un montant de 5 018,47 € HT soit une augmentation de 0,5 % du montant du marché, l'avenant n° 1 et l'avenant n° 2 représentant une augmentation de 5,2 % du total du marché, soit 49 268,29 € HT,

Vu la réclamation de l'entreprise SADE pour un montant total de 259 327,34 € HT,

Vu la saisine du comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de règlement en date du 24 novembre 2014,

Considérant le refus de signer l'avenant n° 2 par l'entreprise,

Considérant la possibilité offerte par les textes de consigner des sommes litigieuses auprès de la caisse des dépôts et consignations,

Le Comité Syndical après examen :

- **Consigne** la somme de 2 402,40 € TTC révisé sur le budget des eaux pluviales, au titre de l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement « Domaine des Cèdres », 430MOM12, auprès de la caisse des dépôts et consignations,

- **Prend acte que** l'imputation sera celle du budget des eaux pluviales, chapitre 27, article 275,

- **Consigne** la somme de 3 751,58 € TTC révisé sur le budget des eaux usées, au titre de l'opération de réhabilitation des réseaux d'assainissement « Domaine des Cèdres », 430MOM12, auprès de la caisse des dépôts et consignations,

- **Prend acte que** l'imputation sera celle du budget des eaux usées, chapitre 27, article 275,

- **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette consignation.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé

Guy MESSEGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSEGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.